



ASSOCIATION NATIONALE DES PLAISANCIERS EN EAUX INTERIEURES

Association créée en 1985 & régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 198, rue de Vaugirard - bte 41 - 75 015 Paris 15e

Présidente : Anne Ackermans 06 25 47 26 81 : presidente@anpei.org ou anpei.presidente@gmail.com

Invitation à L'ASSEMBLEE REGIONALE De printemps DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Tournai, le 18 février 2023.

Bonjour Chers Adhérents et Amis de l'Entre-Deux-Mers,

Vous êtes cordialement invités (es) à participer à l'Assemblée Régionale de printemps de votre délégation de l'Entre-Deux-Mers qui se tiendra le samedi 18 mars 2023. Nous vous attendons nombreux pour cette réunion d'information et d'échanges. Rendez-vous à l'adresse suivante :

**Le samedi 18 mars à partir de 9h30
Au restaurant "Chez Sandrine"
1735, route de Toulouse
47270 Saint-Jean-de-Thurac.**

Le planning de cette journée :

9h30 - 9h50 : Accueil des adhérents avec café, thé, mignardises.

10 h 00 - 12 h 20 : Réunion de printemps de la délégation suivant l'ordre du jour (ci-dessous).

12 h 30 : La réunion sera suivie d'un repas avec un menu proposé à 25 €, pour prolonger cette réunion et encourager les échanges et la convivialité autour de ce repas. (Réservation obligatoire, voir coupon réponse ci-dessous à renvoyer avant le 10/03/2023).

A l'ordre du jour :

1. *Mot de bienvenue*
2. *Présentation des comptes-rendus des différentes réunions.*
3. *Vie de la région : Nous sommes ouverts à vos suggestions.*
4. *Mots des chargés de mission : Présentation de la croisière.*
5. *Assemblée Générale du 29 avril à Brazey-en-Plaine, information sur les votes, Musard'Eau spécial AG,*
6. *Navigation et environnement.*
7. *La sécurité en navigation.*
8. *Questions des adhérents sur d'éventuels problèmes à soumettre à VNF. Pour ce point, nous comptons sur vous pour nous transmettre les différents dysfonctionnements que vous pourriez rencontrer en navigation, ou de nouvelles infrastructures mises en place.*

9. **Elections** : 1 poste de délégué(e) régional(e), 1 poste de trésorier(e) et 1 poste de secrétaire sont à pourvoir, les actes de candidatures sont à faire parvenir à Anne Ackermans. En cas de plusieurs candidatures à un poste, nous procéderons à une élection pendant la réunion. Dans le cas où vous ne pourriez pas être présent à cette réunion, vous pouvez donner procuration à un adhérent ou à un membre du bureau de la région.
10. **Questions diverses**. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions avant la réunion pour que nous puissions y répondre au mieux lors de la réunion.

Merci de retourner vos candidatures, procuration et coupon-réponse dûment complétés **par mail** à Anne ACKERMANS, à anpei.presidente@gmail.com ou **par courrier** à Michel BADUEL 3, rue du Soleil Levant 31 500 Toulouse **avant le 10 mars 2023**.

D'ici là n'hésitez pas à nous faire remonter, vos attentes, observations ou autres que vous souhaiteriez développer lors de cette réunion, elles seront bienvenues et prises en considérations.

Aussi, nous espérons vous retrouver nombreux à cette prochaine assemblée, afin qu'ensemble nous puissions échanger et développer les activités de la région.

Bien cordialement à toutes et à tous.

*Pour le bureau régional de l'ANPEI
Anne Ackermans*

Réunion d'Automne de la Délégation de l'Entre-Deux-Mers, le samedi 18 mars 2023.

POUVOIR

(Si vous ne pouvez pas répondre à cette convocation, et être présent à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter)

Je soussigné (e) (nom, prénom)

Adhérent N°

Demeurant rue

CP : Ville :

Donne pouvoir à Mr ou Mme

Adhérent N°

Pour me représenter et voter en mon nom toute décision de la réunion du 3 décembre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour, de prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous les documents et émettre tous votes et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à, le

« Bon pour pouvoir » + Signature.

COUPON REPONSE

A retourner impérativement **AVANT LE 10 mars 2023** :

- **par mail** à Anne ACKERMANS, à anpei.presidente@gmail.com ou à christianbonnier@gmail.com
- **ou par courrier** à Michel BADUEL 3, rue du Soleil Levant 31 500 Toulouse.
-

Nom : Adhérent n°

Participe à la réunion du 18/03/2023 : Oui* Non* - Nombre de participants :

Participe au repas du 198/03/2023 : Oui* Non* - Nombre de participants :

Choix du repas :

Il faut mettre une croix dans le tableau en face du menu que vous choisissez.

Personne 1 Personne 2 Personne 3 Personne 4

Entrée :

- Salade de gésiers et magret fumé				
- Bouchée aux fruits de mers				
- Salade nordique (crevettes et saumon)				

Plat : accompagné de garniture

- Rôti de bœuf				
- Filet mignon de porc à la moutarde				
- Parmentier de canard				

Dessert :

- Tourte pommes et pruneaux				
- Crème catalane				
- Trio gourmand				

Montant du règlement à effectuer pour ceux qui restent au repas :

Prix du repas 25,00 € x ____ personnes = _____ Euros** à régler par chèque (1)* ou par virement (2)*

* Barrer la mention inutile

**J'adresse mon règlement : par chèque (1) ou par virement bancaire (2)

(1) Ordre : ANPEI EM - Adresse : Michel BADUEL 3, rue du Soleil Levant 31 500 Toulouse

(2) Virement : Crédit Agricole du Languedoc - 181, avenue Victor Hugo - 34400 LUNEL

IBAN : FR76 1350 6100 0085 1649 6849 473

BIC : AGRIFRPP835

Référence à préciser sur votre virement : Printemps EM 2023 + « votre nom » + N° d'adhérent

Attention : Un virement doit être impérativement accompagné du coupon réponse dûment complété à retourner par mail à anpei.presidente@gmail.com ou par courrier à : Michel BADUEL 3, rue du Soleil Levant 31 500 Toulouse